



## **Le Retraité Hospitalier Francilien** **Bulletin d'information et de liaison** **Association Nationale des Hospitaliers Retraités**

*Section Paris Ile de France*  
Bulletin n°63  
Octobre 2018



**Présidente : Mme Dominique BRAULT**

### Le mot de la Présidente

*Voilà déjà la rentrée et bientôt la fin de l'année...*

*Entre le Congrès des Âges et des Vieillissements, organisé par l'ADPA, dont vous trouverez un compte-rendu dans ce journal, et notre Congrès à Arras, (voir le Retraité Hospitalier d'octobre), les jours passent encore plus vite que d'habitude.*

*Pas de temps à perdre, pourtant !*

*La situation est préoccupante pour l'avenir de notre association : malgré tous nos efforts, le nombre d'adhérents baisse d'année en année et, si nos réserves financières nous permettent encore un résultat déficitaire, cela ne pourra plus durer très longtemps. Toutes les bonnes idées nouvelles pour moderniser notre discours et attirer de nouveaux retraités seront les bienvenues. L'association est une et c'est vous ! Le Bureau National ne peut qu'entériner les décisions votées par l'Assemblée Générale, et les mettre en application dans toute la mesure du possible. Dans le même temps, les annonces politiques se suivent et nous obligent à réagir.*

*Suivant les décisions retenues lors du Congrès à Arras, nous nous promettons de rencontrer les députés et sénateurs de la majorité gouvernementale (REM et MODEM) pour leur expliquer, les yeux dans les yeux, que nous ne sommes ni des nantis ni des mendiants et que nous avons travaillé toute notre vie pour une retraite qui doit rester décente. Nous leur dirons aussi que nous restons très attentifs aux décisions gouvernementales concernant la place des retraités dans la société, et que nous sommes solidaires des actions menées par l'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Âgées) pour améliorer la situation des personnes âgées dépendantes.*

*Notre section, quant à elle, souhaite vivement continuer en 2019 les rencontres, les conférences, les visites diverses et variées, les petits voyages et, peut-être, de plus grands ?*

*L'assemblée générale de Paris-Île-de-France, sera le bon moment pour en parler. Elle se tiendra le jeudi 17 janvier, à la Maison des Associations, dont l'adresse exacte se trouve dans ce journal.*

*Un grand merci à la Maison des Associations du 14<sup>ème</sup> arrondissement qui nous ouvre gracieusement ses portes et nous réserve des salles plus ou moins grandes selon nos demandes ! Avant notre assemblée générale, nous nous retrouverons, comme tous les ans, à l'occasion du déjeuner de fin d'année. Nous en avons déjà parlé dans notre précédent journal.*

*Il est encore temps de s'inscrire : venez nombreux !*



☎ 01-45-43-77-65 ANHR  
8 rue Maria Helena Vieira Da Silva  
75014 PARIS  
Pavillon Leriche, 6<sup>ème</sup> étage  
☎ 01-45-43-77-65 Mail : a.n.h.r@orange.fr  
Permanence : le mardi après-midi de 14h à 16h30



Informations sociales

**La CSG pour les retraités en 2019.**

Devant la colère des retraités, le gouvernement annonce qu'en 2019, 300 000 retraités bénéficieront d'une baisse de la CSG. Un petit rappel sur la hausse de la CSG en 2018 : les retraités dont le revenu fiscal de référence (RFR) est égal ou supérieur à 14404 euros pour une personne seule ou 22096 euros pour un couple, ont vu leur taux de CSG passer de 6,6% à 8,3%. En 2019, qui bénéficiera de la baisse ? Par exemple, les retraités en couple dont les deux membres ne dépassent pas individuellement le seuil de 14 404 euros mais qui ensemble se retrouveraient au-dessus du seuil actuel pour un couple : 22 096 euros. Autre exemple : les retraités dont le RFR dépasse le seuil fixé deux années consécutives seront au taux plein de 8,3 % alors que les autres bénéficieront du taux réduit de 3,8 % dès 2019.

Autre annonce les pensions de retraite seront revalorisées de 0,3 % cette année ainsi que l'année prochaine alors que l'inflation devrait atteindre 1,3% en 2018.

En ce qui concerne la taxe d'habitation, le RFR, pour obtenir une diminution de cette taxe, est de 27 000 euros pour un célibataire et 43 000 euros pour un couple. Pour ces personnes, la diminution sera de 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020.

**Dans le plan de santé 2019-2022,**

le Président de la République a précisé : « on ne doit pas craindre les innovations et une restructuration des soins de ville est indispensable car chaque citoyen doit avoir un médecin traitant, obtenir rapidement un rendez-vous et accéder à des soins médicaux spécialisés dans un délai approprié à ses besoins »

Dans le cadre de la réorganisation des soins de

ville, deux points particuliers à souligner : la création de postes d'assistants médicaux auprès des médecins et l'arrivée de la télé-médecine.

Les assistants médicaux seront formés en un an. Leur rôle sera calqué sur le rôle d'assistant dentaire. Ils devront apporter une aide au médecin dans la phase de préconsultation (prise de poids, prise de tension...). Leur action sera importante au niveau de l'accueil, du secrétariat et des démarches administratives concernant le patient. La création de 4000 postes est prévue, l'État prendra en charge une partie des frais de formation et une partie du salaire. (Prise de poids, prise de tension...). Autre innovation : inclure la télé-médecine dans la médecine traditionnelle. La télé-médecine comprend 4 volets : la téléconsultation, la télé-expertise, la téléassistance et la télésurveillance.

La téléconsultation est une consultation à distance entre un professionnel médical et un patient. Cette nouvelle forme de pratiques médicales utilise les technologies de l'information et de la communication. Tout patient peut demander une téléconsultation, cependant la pertinence d'une telle consultation sera appréciée par le médecin. Cette consultation doit s'inscrire dans le respect du parcours de soins, le patient doit être orienté par son médecin traitant, qui peut lui-même réaliser la téléconsultation. Le point de départ de la téléconsultation est une demande de rendez-vous. C'est le médecin qui va envoyer un lien au patient, l'invitant à se connecter vers un site internet via son ordinateur. Les patients qui n'ont pas accès à internet ou qui ne sont pas à l'aise avec ces technologies pourront être assistés par un autre professionnel de santé (infirmière venant à domicile ou pharmacien). Puis l'échange vidéo est réalisé grâce à une connexion sécurisée afin de protéger la confidentialité.

Le patient doit donner son accord pour une téléconsultation, il peut donc la refuser.

Cette nouvelle pratique médicale est importante pour les patients ayant des pathologies chroniques, elle est également importante pour les personnes âgées en EHPAD. Le gouvernement annonce que 500 000 actes de téléconsultation seront réalisés en 2019.

« Il ne faut pas craindre les innovations » a dit monsieur Macron. Cependant, ce type de consultation nous semble très éloigné du « colloque singulier », qui définissait la relation patient-médecin à laquelle nous étions très attachés.

#### Informations diverses

Le journal en 2019 paraîtra : fin janvier, mi-avril, début juillet et mi-octobre.

#### Comptes rendus

#### Congrès des « Âges et du Vieillessement » organisé par AD-PA

Celui-ci s'est tenu les 6 et 7 septembre 2018 à l'espace Charenton, Paris 12ème, dont le thème était « **Changer de regard et agir au quotidien** », première édition coorganisée par des organismes de retraités (dont notre association), des personnes âgées, des professionnels et des élus, s'articulant autour d'ateliers, débats, tables rondes et interventions de Grands Témoins.

Cet événement inédit a réuni dans un même lieu « grand public », retraités, familles, proches aidants, élus, représentants des collectivités territoriales et professionnels de l'aide aux personnes âgées, afin de proposer une large réflexion sociétale associant tous les acteurs du Grand Âge pour dégager des possibilités d'actions concrètes et quotidiennes et changer le regard de notre société sur le vieillissement. L'allocution d'ouverture du congrès a été prononcée par madame Carole Renucci, directrice du magazine Notre Temps.

Les thèmes présentés au cours de ces deux jours ont traité de grands sujets concernant

les personnes âgées dans la société actuelle, comme « le respect des Âges et la place des Aînés » ou « Le pouvoir des Aînés en pratique » dont le Grand Témoin a été madame Michèle Delaunay, ancienne ministre. « Les nouvelles attentes des retraités » ont fait l'objet d'un atelier animé par madame Bionnier, vice-présidente de l'ANHR ; le thème « Quelle société inclusive » a été abordé en assemblée plénière, ainsi que le « Citoyennage », illustré par des vidéos et par des présentations d'actions initiées par des aînés résidents en EHPAD ou en situation de handicap.

Le deuxième jour a traité en atelier « la participation des retraités et personnes âgées dans la cité ». Le thème « Enjeux et perspectives du mouvement d'aide aux personnes âgées » a été présenté en assemblée plénière ; Mr Toullalan, notre président, en a été le modérateur pour le débat interactif avec la salle

L'exposé sur le sujet « Vieillessement et cohésion sociale », en assemblée plénière, a également suscité de nombreuses interactions entre la tribune et la salle.

La clôture de ce congrès s'est achevée par l'intervention de madame Marie de Hennezel, psychologue clinicienne et écrivain, sur « Ce que les Aînés ont à nous dire » et Mr Pascal Champvert, le président de l'AD-PA, a conclu ces deux jours en promettant un autre Congrès en 2019. Nous retiendrons, entre autres, de ces deux journées, que le « citoyennage »,

concept qui associe citoyenneté et Grand Âge, affirme que l'on reste citoyen toute sa vie, âge et handicap n'étant pas des freins à la libre expression et au libre arbitre. Les personnes âgées sont les mieux placées pour parler de la vieillesse et de leur quotidien à domicile ou en établissement.

## Nos activités

### ❖ **Contacts avec les adhérents isolés**



Depuis des années, notre bureau de Paris-Île-de-France téléphone régulièrement aux adhérents et adhérentes qui ne peuvent pas venir aux sorties, que ce soit pour des raisons de santé, d'éloignement en banlieue, ou plus âgés et/ou qui ne se déplacent pas facilement. Beaucoup sont seuls.

Début septembre, nous avons contacté environ soixante personnes. Quarante nous ont répondu ; les autres étant sur répondeur, nous leur avons laissé un message d'amitié. Nous avons toujours l'impression que notre démarche auprès de ces personnes est très bien perçue et qu'elles sont très contentes qu'on prenne de leurs nouvelles et de pouvoir ainsi bavarder un peu. Cela est également bien encourageant pour nous. Garder un lien est important pour chacun et il ne faut pas oublier nos anciens !

### ❖ **Visite guidée de la maison de la radio le vendredi 4 mai 2018**



À notre arrivée, notre conférencière nous apprend que cette maison a été inaugurée en décembre 1963 par Charles de Gaulle, président de la République. Ce lieu emblématique des années 60, située en bordure de Seine, avec son architecture très caractéristique,

, est parfois surnommée « Maison ronde » car elle est constituée d'une couronne de 700 mètres de circonférence avec en son centre une tour de 68 mètres de hauteur. Nous apprenons que depuis 1975, elle est le siège de Radio France et s'appelle « Maison de Radio France ». Dans le hall nous voyons qu'elle possède 7 chaînes de diffusion qui sont : France inter, France info, France bleue, France culture, France musique, Fip et le Mouvement. Sur l'ensemble de ses programmes elle propose des émissions culturelles, de l'information, des concerts

ainsi que des émissions en public et des concerts gratuits ouverts à tous.

Pourquoi la Maison de la radio est-elle ronde ? C'est avant tout pour des raisons acoustiques nous explique notre conférencière. En effet, pour que les studios d'enregistrement aient une bonne acoustique, ils ne doivent pas être rectangulaires mais avoir une forme de trapèze qui, mis côte à côte, donne cette forme arrondie. Nous apprenons que depuis 2005, cette maison est en travaux de réhabilitation car elle ne répondait plus aux normes de sécurité. Nous apercevons le studio 104, entièrement rénové, avec 856 places ; c'est avant tout un lieu de musique et c'est également le lieu de répétitions pour les formations musicales de Radio France. Nous visitons le studio 106, lieu d'enregistrement d'émissions de France inter. En suivant notre conférencière, nous arrivons au pied de la tour centrale. Entièrement réhabilitée elle abrite des bureaux administratifs. En montant au sommet, nous arrivons au 22ième étage et la vue à 360° sur Paris est superbe. En redescendant nous passons par l'agora, sorte de place publique où nous découvrons un magnifique puits de lumière sur la tour centrale. Puis en prenant la « rue traversante », entièrement végétalisée, nous

revenons dans le hall central. En fin de visite, nous découvrons le nouvel auditorium de la Maison de la radio, inauguré en 2014. C'est une salle de concert. De forme circulaire, les musiciens sont au centre et le public est autour. Ainsi le spectateur est en proximité avec l'orchestre. D'après notre conférencière, le son est toujours de qualité car il se réfléchit sur les murs recouverts de bois. Cette salle de 1450 places accueille différents orchestres de grande qualité. Avant de quitter ce lieu, nous apercevons le grand orgue, inauguré en 2016 et un studio d'enregistrement qui permet de « capter » les concerts et de les diffuser sur les antennes de Radio France. Depuis avril 2018, la maison de la radio est inscrite aux monuments historiques. Cette inscription reconnaît sa valeur patrimoniale et sa mission d'intérêt public. Elle doit permettre de protéger cet édifice et de confirmer son ambition. Cette visite nous a fait découvrir un univers particulier et une envie de mieux le connaître

### ❖ Journée à Nogent sur Seine le jeudi 17 mai 2018



Dès notre arrivée en gare de Nogent-sur-Seine, nous partons pour le château de La Motte Tilly. Nous commençons notre visite par une promenade dans le parc labellisé « jardin remarquable » avec un parcours dans le « Tillicum ». Nous découvrons que le tilleul a toujours été important dans le paysage local car le nom du village « la Motte

Tilly » tire son étymologie de cet arbre. La collection de tilleuls comprend 73 variétés différentes et s'enrichit chaque année. En parcourant ce parc, nous découvrons un jardin classique dit à la Française, avec des allées rectilignes et des parterres de buis, encadré par un parc paysager dit à l'Anglaise. Puis nous continuons par la visite guidée du château. Elle débute par un peu d'histoire. Le château, édifié à partir de 1754, a toujours été une résidence de campagne ou un rendez-vous de chasse. À partir de 1964, la marquise de Maillé hérite du château et entreprend avec sa fille des travaux importants pour redonner vie aux intérieurs. Au décès de sa fille en 1970, elle lègue l'ensemble du château aux Monuments Nationaux. Elle souhaite que

Elle souhaite que son château soit visité mais il doit rester meublé à l'identique. Le château se visite depuis 1978 ; il est entièrement décoré et meublé dans le style 18<sup>ième</sup> siècle. En face du hall d'entrée, nous découvrons le grand salon, pièce de réception avec une large perspective sur le jardin. Des meubles de grande qualité garnissent ce salon, en particulier « des fauteuils à châssis » ; le dossier et l'assise sont amovibles, ce qui permet de transformer le mobilier d'hiver en mobilier d'été. Nous voyons également une « marquise » qui se déplie pour devenir un lit. Puis dans le salon bleu aux boiseries « rocailles », nous apercevons un curieux petit meuble, qui d'après notre guide est un « gantier ». Ensuite les pièces de réception font place aux petits appartements : pièces avec un plafond plus bas, réservées à la vie familiale. Dans le bureau de la Marquise de Maillé, nous apprenons qu'elle était historienne d'art et archéologue spécialisée dans les édifices religieux. Elle a été la fondatrice de l'association concernant la sauvegarde de l'art français qui avait pour but d'apporter une aide financière pour la restauration d'églises rurales. Puis, en empruntant l'escalier d'honneur, nous arrivons au premier étage qui était réservé aux invités. Une grande galerie dessert plusieurs appartements comprenant une chambre, un boudoir et une salle de bain. Nous entrons dans la chambre de la Marquise, au décor raffiné avec ses murs ornés de tissu aux motifs délicats provenant de la compagnie des Indes. Cette visite a été très appréciée par le groupe.

Après un déjeuner au restaurant « le cygne de croix » et une balade dans les rues de Nogent-sur-Seine nous partons à la découverte du musée Camille Claudel



Quelques informations sur le musée et sur la ville de Nogent-sur-Seine nous sont données par notre conférencière avant la visite. Cette ville a été pendant tout le

19<sup>ème</sup> siècle un centre d'accueil pour les sculpteurs, en particulier Alfred Boucher, mais également le lieu où la jeune Camille Claudel a habité avec sa famille à partir de 1876. Le projet du musée a été lancé en 2013 et le musée a ouvert en 2017. Il occupe à la fois l'ancienne maison de la famille Claudel restaurée et réhabilitée et un nouveau bâtiment. L'articulation entre les bâtiments anciens et la nouvelle structure contemporaine s'intègre parfaitement à la ville. Dès notre arrivée, notre conférencière nous accueille avec enthousiasme et pendant toute la visite elle a su nous faire partager sa passion pour la sculpture et pour les œuvres de Camille Claudel. Dans les premières salles nous découvrons la sculpture du 19<sup>ième</sup> siècle. Les statues étaient très à la mode, elles étaient la représentation de grands hommes ou de nus ou encore de sujets mythologiques. Nous apprenons que chaque sculpteur connu avait un atelier qui regroupait une équipe de mouleurs, de tailleurs et de modeleurs. Dans les salles du rez-de-chaussée, nous découvrons plusieurs œuvres d'Alfred Boucher, protecteur de Camille Claudel pendant son séjour à Nogent-sur-Seine et lors de son arrivée à Paris avant de rencontrer Rodin. Nous découvrons également quelques œuvres de Rodin. Puis nous montons au premier étage dédié à Camille Claudel. Après avoir travaillé sous la conduite d'Alfred Boucher, elle arrive à Paris en 1881 et doit s'inscrire dans une académie privée, l'école des Beaux-Arts n'étant pas ouverte aux femmes. Elle est toujours conseillée par Alfred Boucher qui, devant partir pour l'Italie, la confie à Auguste Rodin. Dans le musée, la rencontre avec Auguste Rodin est évoquée par la mise en regard d'œuvres des deux sculpteurs. Ainsi au-delà de leur relation passionnée, on découvre des affinités et des sensibilités communes ; les deux artistes sont en « relation symbiotique ». Notre conférencière nous invite à découvrir quelques œuvres emblématiques de l'artiste. La première est une sculpture de 1892, période heureuse pour Camille Claudel, c'est le début de sa relation avec Rodin.

Ils passent des vacances ensemble et Camille Claudel crée un portrait d'enfant surnommé « la petite châtelaine ». Cette œuvre traduit la sérénité de l'artiste à cette époque de sa vie. Une autre œuvre : « la valse », réalisée en 1893, représente un couple d'amants en « fusion » dans un mouvement de valse. Nous apprenons que cette sculpture a été réalisée en deux versions, la première ayant été refusée par le Salon des Beaux-Arts car le couple totalement nu a été jugé indécent. Dans la deuxième version, les danseurs émergent d'un drapé enveloppant leurs corps.

La troisième œuvre majeure est « l'âge mûr » ; réalisée plus tardivement elle traduit les difficultés de Camille Claudel dans sa relation avec Auguste Rodin. Cette sculpture qui représente les trois âges de la vie, nous semble autobiographique. Nous voyons une femme jeune implorante, les mains tendues, qui tente de retenir son amant, qui s'éloigne dans les bras de la vieille femme.

Une visite d'une grande qualité dont tout le monde est sorti enchanté.

### ❖ La traversée de Passy par François Carcassonne le mercredi 30 mai 2018



Elle s'est faite en deux groupes, compte tenu du nombre d'inscriptions, François Carcassonne, notre guide, ayant accepté de guider un premier groupe dans un sens et le deuxième, deux heures et demi après, dans l'autre sens.

Les prochaines sorties se feront également de cette manière ce qui permet à François de présenter plus facilement les sites ou de nous rapporter des anecdotes.

Les deux itinéraires se faisant de manière identique, bien qu'en sens inverse, je vous présente ici la visite telle que l'a faite le premier groupe.

Après une rapide présentation de ce quartier de Passy, rival d'Auteuil depuis toujours, nous visitons le cimetière de Passy, avec ses tombes de célébrités d'horizons divers (la fille du Shah d'Iran

voisine Fernandel et les pionniers de l'aviation reposent assez près de Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud).

Nous connaissons tous le palais de Chaillot, bien sûr, mais le cimetière est une découverte !

Sortant de là, et après avoir repéré la bibliothèque héritière du Touring club, et aujourd'hui spécialisée dans le tourisme, nous saluons la statue de Benjamin Franklin, qui avait habité là. Personnage historique à plus d'un titre : président des tout nouveaux États-Unis, créateur du paratonnerre, mais aussi celui qui a su calculer la taille d'une molécule sans avoir besoin d'un ordinateur et inventeur des poêles Franklin, plus connus maintenant sous le nom de Gaudin. Nous découvrons ensuite deux immeubles « art nouveau », de 1904, très remarquables par leurs innovations, différentes de l'un à l'autre, mais également géniales.

Poursuivant notre chemin, nous admirons le travail d'architecture du pont Bir-Hakeim, et montons jusqu'à la rue surplombant le métro Passy. La vue est magnifique !

Traversant un square tranquille, nous atteignons « la maison de Balzac », d'abord par le bas puis par le haut après avoir contourné le pâté de maisons. En fait, Balzac, couvert de dettes, n'habitait que l'étage et s'enfuyait par le rez-de-chaussée

lorsque ses créanciers le poursuivaient jusque chez lui. Cette maison se visite, gratuitement sauf pendant les expositions temporaires et, le soleil aidant, nous avons bien envie de nous y attarder : le jardin domine la Seine tout en étant discret et calme. Plus loin, se trouve le Musée du Vin, situé rue des Eaux... La topographie était là favorable aux sources d'eaux fraîches et pures comme à Montmartre ou ailleurs dans Paris. Ce musée-là, c'est promis, fera l'objet d'une prochaine sortie. L'actuelle ambassade de Turquie fait l'objet d'un arrêt à cause de son histoire. Elle est en effet le site de la deuxième clinique du docteur Blanche, celui qui

soignait Musset sur la colline Montmartre. Ici aussi des artistes sont venus se reposer et profiter des méthodes innovantes de ce « psychiatre ». Pour terminer cette visite, nous empruntons la rue de Boulainvilliers jusqu'au métro La Muette. Au contraire de tous les endroits que nous venons de traverser, cette rue est animée et commerçante. Sur la recommandation de François, nous nous arrêtons pour déguster des Merveilleux, gourmandise peu recommandable pour le poids ou pour le foie mais tellement délicieuse que ce serait un péché de ne pas y goûter !

### ❖ Visite guidée des coulisses de la Seine Musicale le mardi 19 juin 2018



Tania, notre guide, nous accueille très chaleureusement dès notre arrivée. Pas de chance, ce jour-là, nous n'aurons pas accès à l'auditorium en raison d'une répétition. La Seine Musicale, imaginée comme un paquebot flottant sur la Seine, se situe sur l'île Seguin, acquise en 1794 par un chimiste, Armand Seguin, qui y installe des tanneries et des blanchisseries. À la Belle Époque, l'île accueille un restaurant réputé, des canotiers, des pêcheurs... En 1919, Louis Renault l'acquiert et construit son usine qui fonctionnera jusqu'en 1992. La Seine Musicale verra le jour sur l'île Seguin en avril 2017, les travaux, sous la conduite des architectes Shigeru Ban et Jean de Gastines, ont duré trois ans. Nous

pénétrons dans la Grande Rue, qui s'étend sur toute la longueur de la Seine Musicale. C'est un espace public en cours d'aménagement qui abritera commerces et restaurants. De part et d'autre se trouvent des studios de répétitions et d'enregistrements, des cabines de traduction. Après avoir traversé un sas acoustique, nous accédons à la « Grande Seine », réservée aux spectacles de tous genres, concerts, comédies musicales, ballets... La scène modulable, une des plus grandes d'Europe, peut monter jusqu'à 2 mètres ou descendre en fosse d'orchestre jusqu'à moins de 3 mètres. La salle peut accueillir 2 500 à 6 000 spectateurs, assis ou debout, suivant le spectacle. Bob Dylan l'a inaugurée le 21 avril 2017. Bartabas y présentera son spectacle « Le Sacre de Stravinsky » en septembre prochain. L'auditorium, d'une capacité de 1 150 places est dédié à la musique classique. Son architecture boisée le rend chaleureux et contribue à sa remarquable qualité acoustique. L'Insula Orchestral, l'a inauguré sous la direction de Laurence Equilbey le 22 avril 2017. L'Insula Orchestra, Gaël Darchen et la maîtrise des Hauts de Seine ainsi que l'Académie Musicale de Philippe Jaroussky sont en résidence

permanente à la Seine Musicale. De l'extérieur, on voit l'auditorium recouvert d'un œuf en mosaïque de verre, une grande voile de panneaux solaires photovoltaïques fixée sur un rail tourne autour en suivant la course du soleil. La grande voile bouge toutes les 15 minutes et retrouve le soir son point de départ grâce à l'énergie solaire. L'auditorium est vraiment posé sur la Seine et semble flotter sur le fleuve, ce qui évite les vibrations qui en compromettraient l'acoustique. La Seine

Musicale dispose également de quatre salons pouvant accueillir de 20 à 1 500 personnes, pour des expositions publiques ou des événements privés. Nous terminons notre visite sur la grande esplanade, au bout de la rue intérieure, face au Pont de Sèvres. Sous un beau soleil, Tania nous quitte en nous laissant tout notre temps pour découvrir les rives de la Seine et les jardins Bellini pour les plus courageux

### ❖ Promenade sur les berges de la Seine le mercredi 13 juin 2018



Nous commençons notre balade par un petit détour pour découvrir le monument commémoratif de la rafle du vélodrome d'hiver, inauguré en 1994 et situé quai de Grenelle. Il représente des civils (enfants, femmes enceintes, personnes âgées), victimes de la rafle. Puis nous partons pour une promenade sur les quais qui nous fera découvrir des lieux emblématiques comme la tour Eiffel mais aussi des aménagements plus récents (aires de jeux pour les enfants, terrains de sports, jardins et restaurants) ainsi que de nombreuses péniches habitées. Peu après le commencement de la promenade, nous passons au pied de la Tour Eiffel qui était, ne l'oublions pas, vouée à la démolition à la fin de l'Exposition universelle de 1889.

Avant d'arriver au pont de l'Alma, nous passons devant le musée du quai Branly. Et nous décidons d'aller voir sa grande façade « végétalisée » et son jardin luxuriant composé de nombreuses espèces de graminées et parsemé de tubes de couleur donnant de la lumière la nuit.

Puis nous allons jusqu'à l'entrée du musée pour découvrir l'architecture « avant-gardiste » de Jean Nouvel.

Encore quelques pas au bord de l'eau pour découvrir le pont de l'Alma avec ses statues représentant les soldats de la bataille de l'Alma dont le fameux Zouave, choisi comme mesure lors des crues de la Seine jusqu'en 1970.

Puis deuxième détour pour découvrir la cathédrale orthodoxe de la sainte Trinité, coiffée de 5 bulbes recouverts de feuilles d'or et surmontés d'une croix. Cette cathédrale, conçue par Jean-Michel Wilmotte, inaugurée en octobre 2016, combine les traditions de l'architecture russe avec des éléments d'architecture moderne. L'intérieur avec son style très épuré, n'a rien à voir avec la première église russe de Paris située rue Daru ; ses murs blancs sont uniquement décorés de quelques fresques. Cette cathédrale est ouverte au public chaque jour de 14h à 19h. Dans ce lieu sont également organisés des concerts et des expositions. Puis retour au bord de l'eau pour passer sous le pont Alexandre III, avec son architecture exubérante, symbole d'une époque et inauguré pour l'Exposition universelle de 1900.

Face au pont des arts, nous voyons le palais de l'Institut reconnaissable par un dôme imposant, siège des Académies. Puis nous traversons le pont des Arts, qui est maintenant « tout nu » sans ses cadenas, mais qui reste pour l'ensemble de ses visiteurs le « pont des amoureux ». En fin de promenade, nous passons devant un autre bâtiment légendaire, fermé depuis 12 ans : La Samaritaine. Aujourd'hui, notre Samaritaine est encore emballée et cachée au public pour terminer sa métamorphose.

Sa transformation sera terminée en 2019. Elle comprendra un hôtel de luxe, des surfaces commerciales et des logements sociaux. Nous espérons que son aspect d'antan sera conservé. Une promenade conviviale et agréable où chacun partageait ses souvenirs et ses connaissances de Paris.

#### ❖ Promenade sur les bords de Marne le mercredi 4 juillet 2018



Par un temps nuageux, nous étions une dizaine à la gare du Mont d'Est à Noisy-le-Grand pour cette promenade. Cette ville était à l'origine un village qui vivait de la culture de la vigne, des arbres fruitiers et du travail de la forêt. En 1965, elle a connu un essor considérable avec la création de la ville nouvelle. Actuellement elle comprend 64 600 habitants. En 2016, elle est intégrée à l'établissement public territorial « Grand Paris, Grand est ». Elle se situe à dix kilomètres de la ville de Vincennes et à quatorze kilomètres du centre de Paris. Elle est à l'extrémité sud du département de Seine Saint Denis et touche à l'est la Seine et Marne et à l'ouest le Val de Marne.

Nous commençons par cheminer parmi des immeubles récents pour parvenir au jardin des artistes, lieu arboré et fleuri ayant même une parcelle de vigne gérée par la confrérie du clos Saint Vincent. Une petite averse nous

incite à nous abriter dans l'espace Michel Simon, édifice comprenant la médiathèque et un théâtre avec une grande façade vitrée. Nous parvenons à une vaste avenue, fleurie et plantée d'arbustes, bordée de chaque côté de commerces qui donne sur la mairie. Nous contournons celle-ci pour accéder à des escaliers assez pentus menant à la Marne. Les bords de la Marne ont été aménagés et réservés aux piétons, vélos et rollers. Des péniches transportant des marchandises glissent doucement sur la rivière. Différents volatiles prennent leurs bains : poules d'eau, canards, cygnes... Nous passons un pont Eiffel et nous arrivons sur la ville de Bry-sur-Marne. Nous pouvons admirer des pavillons coquets avec des jardins fleuris. Nous gagnons l'autre rive en traversant par le pont de Bry-sur-Marne. Nous terminons notre promenade à Neuilly Plaisance. Cet après-midi représente une parenthèse de calme et de détente, éloignée de l'activité incessante citadine.

## ❖ Goûter organisé par Charlotte le mardi 7 août 2018



Au mois d'août, la plupart d'entre nous sont au bord de la mer ou au grand air mais, pour ceux qui n'étaient pas partis, Charlotte avait organisé un goûter dans nos locaux. La veille, avec une amie, adhérente de notre association, elle avait commencé à remplir le réfrigérateur et préparé la table. Pendant qu'elles étaient là, le téléphone a sonné. Un homme demandait des renseignements sur l'ANHR. En répondant à ce monsieur, Charlotte lui a proposé de venir au goûter

le lendemain pour mieux nous connaître. Le 7 août dernier, la canicule battait tous ses records. Sept personnes sont quand même venues. Chacun avait apporté une spécialité ou une gourmandise à partager : acras, gâteaux, glaces, boissons... Nous avons félicité Charlotte pour sa jolie table et nous avons pris beaucoup de plaisir à partager ce goûter. Le nouvel adhérent s'est intégré sans difficulté à notre petit groupe et l'après-midi est passé très vite dans une ambiance joyeuse et pleine de rires. Nous n'avons même pas été incommodés par la chaleur, tant nous étions bien ensemble. Nous nous sommes quittés en nous promettant de recommencer l'été prochain...

### Réflexions

Le GRAND BUREAU DES PAUVRES était un lieu où s'assemblaient, le lundi et le samedi, plusieurs des bourgeois les plus considérables de Paris, choisis dans chaque paroisse pour avoir soin des intérêts spirituels et temporels des pauvres dont chaque paroisse était chargée. Le procureur-général du parlement en était le chef ; il présidait toujours la compagnie par lui-même ou par quelqu'un de ses substituts ; elle fournissait des administrateurs aux hôpitaux de Paris et de sa circonscription (...) Ce bureau était situé à Paris, à la place de Grève. Il dut sa fondation à Jean Morin, prévôt des marchands, qui obtint de François 1er, en 1544, des lettres patentes qui attribuaient à ce magistrat et aux échevins l'entretien des pauvres de la ville, dont jusqu'alors le parlement avait eu la principale direction. Bientôt ce bureau se qualifia de *grand bureau des pauvres*, et obtint l'administration des hôpitaux de Paris, à l'exception de ceux de l'Hôtel-Dieu, des Petites-Maisons et de la Trinité, qui continuèrent à être régis par des administrateurs particuliers. Le *bureau des pauvres* avait le droit de lever sur toutes les classes de la société, les pauvres seuls exceptés, une taxe d'aumône. Il avait, en conséquence, une juridiction pour les taxes, et des huissiers pour contraindre les particuliers à les payer. Sa bienfaisance était convertie en impôt. Ce bureau s'est maintenu jusqu'aux premières années de la révolution, où il fut remplacé par des administrateurs auxquels succéda le *Conseil général des hospices*.

*Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Belin-Mandar, Paris, 1833

## Un peu de lecture

Le Lambeau. Philippe Lanceau. Éditions Gallimard.

Le livre s'ouvre la veille de l'attentat de Charlie-Hebdo. L'auteur est au théâtre afin de préparer sa chronique littéraire pour Libération. Puis le jour suivant, le 7 janvier 2015, alors qu'il participe à la conférence de rédaction de Charlie-hebdo, c'est l'attentat qui « dura trois minutes et tua douze personnes ». L'auteur gravement blessé retrace ces instants. Il est vivant au milieu des morts. Ce récit bouleversant n'est que le point de départ du livre qui va raconter les 282 jours d'hospitalisation de l'auteur pour lui reconstruire un visage.

Pendant les 500 pages du roman, la facilité de l'auteur à se mettre à nu entraîne le lecteur dans son parcours. Ainsi nous partageons ses lectures, sa musique préférée qui l'accompagne au bloc, ses souvenirs mais aussi le bonheur de son premier repas après plusieurs mois d'alimentation par sonde. Nous comprenons son angoisse de quitter l'hôpital, de laisser « son cocon protecteur » et sa « déesse protectrice, Chloé sa chirurgienne. L'auteur nous fait également pénétrer dans l'univers hospitalier et l'analyse qu'il porte aux équipes hospitalières est toujours bienveillante.

À la fin du livre, l'auteur sorti de l'hôpital, séjourne à New-York, où il apprend l'attaque du Bataclan. Pour lui tout recommence et la question qu'il pose « qu'avons-nous manqué ? » reste sans réponse car le livre n'est pas un livre sur le terrorisme.

Un livre bouleversant, jamais plaintif, qui ne peut laisser indifférent.

Une recette rapportée lors du congrès d'Arras : la tarte à l'échalote de Busnes (pour 4 personnes)

Ingrédients :

- \*200g de beurre
- \*15 échalotes de Busnes
- \*12 cl de crème fraîche
- \*80g de lardons fumés
- \*3 jaunes d'œufs
- \* 1 cuillère à café de sucre
- \* 1 fond de tarte pâte brisée précuite
- \*sel et poivre

Réalisation

Eplucher les échalotes. Faire fondre le beurre dans une poêle. Ajouter les échalotes et recouvrir d'eau en mélangeant de temps en temps avec une cuillère de bois. Les réduire en purée. Incorporer la crème, les 3 jaunes d'œuf, les lardons, le sel et le poivre. Verser l'ensemble sur le fond de tarte et cuire ¼ d'heure à 180 (thermostat 6)

Bon appétit !

**Jeudi 8 novembre à 14 heures : Exposé de l'association « Petits Frères des Pauvres »**

Deux personnes de cette association viendront nous parler de leur action pour les personnes âgées et, plus particulièrement, de leur aide auprès des personnes âgées isolées.

Rendez-vous, devant la Maison des Associations, 22 rue Deparcieux, Paris 14<sup>ème</sup>.

Métro Denfert-Rochereau (lignes 4, 6, RER B) ou Gaité (ligne 13) ; bus 28, 38, 58, 88.

Accompagnatrice : Dominique Faye, tél 06 66 42 63 40.

*Gratuit. Pas d'inscription après le 25 octobre 2018.*

**Jeudi 15 novembre à 14 heures : Conférences à la maison des associations**

Madame Thésy Bionnier, vice-présidente de l'ANHR, présentera les différents partenaires qui soutiennent notre association.

Monsieur Maurice Toullalan, président de l'ANHR, nous parlera du fonctionnement et de la gestion actuelle des hôpitaux publics.

Et nous profiterons de cette occasion pour poser toutes les questions que nous voulons sur notre association.

Rendez-vous, devant la Maison des Associations, 22 rue Deparcieux, Paris 14<sup>ème</sup>.

Métro Denfert-Rochereau (lignes 4, 6, RER B) ou Gaité (ligne 13) ; bus 28, 38, 58, 88.

Accompagnatrice : Dominique Brault, tél 06 08 27 31 70.

*Gratuit. Pas d'inscription après le 1<sup>er</sup> novembre*

**Rappel : vendredi 23 novembre, visite du Palais de justice pour le deuxième groupe déjà inscrit**

Rendez-vous à 13h45 au 10 Boulevard du Palais Paris 1<sup>er</sup> (Cour de Mai).

**Jeudi 6 décembre et mardi 11 décembre : cours d'informatique**

Comme l'an dernier, Monsieur Jean-Raphael Hardy, propose une initiation à l'utilisation d'un ordinateur et de répondre à vos préoccupations. Vous devez apporter votre ordinateur. Chaque séance est d'une durée de 2h par groupe de 6 personnes et se déroulera à l'association au 8 rue Maria Helena Viera Da Silva Paris 14<sup>ème</sup>.

*Gratuit, vous devez impérativement vous inscrire.*

**Mercredi 12 décembre : repas de fin d'année à la brasserie Flo (cf journal 62)**

Elle est située : cour des petites écuries à Paris 10<sup>ème</sup>.

*Pas de remboursement en cas d'annulation après le 21 novembre 2018*

**Jeudi 20 décembre 2018 à 13h45 : découverte de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé**

Après-midi à la Fondation : visite de l'exposition permanente, galerie des appareils, projection de films muets accompagnés au piano, présentation de l'architecture du bâtiment et visite de la verrière au 5<sup>ème</sup> étage.

Rendez-vous, dans le hall, 73 avenue des Gobelins .75013 Paris. Métro : place d'Italie (ligne 5.6.7) ou Gobelins (ligne 7)

Tarif : 5euros (20 personnes)

Accompagnatrice : Dominique Faye : 06 66 42 63 40

*Pas de remboursement en cas d'annulation après le jeudi 6 décembre 2018.*

**Jeudi 17 janvier 2019 à 14 heures : Assemblée Générale de la Section Paris Ile de France.**  
Pensez à vous inscrire pour faciliter l'organisation de cet événement qui se déroulera à la Maison des Associations, 22 rue Deparcieux, Paris 14<sup>ème</sup>.

**Mercredi 23 janvier 2019 à 13h45 : ; La justice au Père Lachaise**

Parcours pédestre de 2h environ au cimetière du Père Lachaise sur le thème des avocats et de la justice.

Rendez-vous : entrée principale du Père -Lachaise :8bd de Ménilmontant 75020 Paris

Métro : Philippe Auguste.

Tarif :10euros (20 personnes)

Accompagnatrice :Monique Brehat Cantarelli 06 15 21 44 53

*Pas de remboursement en cas d'annulation après le 8 janvier 2019.*

**Jeudi 31 janvier 2019 à 14 heures : Conférence de monsieur Pierre Berneteix**

Monsieur Berneteix nous présentera la jolie ville de VANNES.

Rendez-vous, devant la Maison des Associations, 22 rue Deparcieux, Paris 14<sup>ème</sup>.

Métro Denfert-Rochereau (lignes 4, 6, RER B) ou Gaité (ligne 13) ; bus 28, 38, 58, 88.

Accompagnatrice : Dominique Faye, tél 06 66 42 63 40.

*Gratuit. Pas d'inscription après le 15 janvier 2019.*



**Rappel : si vous souhaitez un renseignement sur une sortie ou l'annuler après vous être inscrit, téléphonez à l'accompagnateur ou l'accompagnatrice de cette sortie.**



**Inscriptions aux sorties**

**Bulletin réponse pour les sorties, à renvoyer à l'association accompagné de vos chèques**

M ; Mme .....

Adresse.....

.....

Tel : .....et adresse mail .....

S'inscrit à :

|  |     |     |  |
|--|-----|-----|--|
| Jeudi 8 novembre à 14 heures : Exposé de l'association « Petits Frères des Pauvres » Gratuit.      | Oui | Non |  |
| Jeudi 15 novembre à 14 heures : Conférences à la maison des associations. Gratuit.                 | Oui | Non |  |
| Jeudi 6 décembre de 14h à 16h : cours d'informatique Gratuit.                                      | Oui | Non |  |
| Jeudi 6 décembre de 16h à 18h : cours d'informatique Gratuit.                                      | Oui | Non |  |
| Mardi 11 décembre de 14h à 16h : cours d'informatique Gratuit.                                     | Oui | Non |  |
| Mardi 11 décembre de 16h à 18h : cours d'informatique Gratuit.                                     | Oui | Non |  |
| Mercredi 12 décembre 2018 : repas de fin d'année 55 Euros.   | Oui | Non |  |
| Jeudi 20 décembre 2018 à 13h45 : découverte de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé. Tarif : 5 Euros. | Oui | Non |  |
| Jeudi 17 janvier 2019 à 14 heures : Assemblée Générale de la Section Paris Ile de France.          | Oui | Non |  |
| Mercredi 23 janvier 2019 à 13h45 ; ; La justice au Père Lachaise. Tarif : 10 Euros                 | Oui | Non |  |
| Jeudi 31 janvier 2019 à 14 heures : Conférence de monsieur Pierre Berneteix. Gratuit               | Oui | Non |  |

Merci d'entourer la notion correspondante **oui ou non**, et ne pas oublier de mettre ➤ **Au dos du chèque le nom de la sortie correspondante**, en sachant qu'il faut établir **un chèque/ par sortie**